



LE GOUVERNEMENT CHANGE, PAS NOS REVENDICATIONS !

François Hollande a été élu Président de la République avec la promesse « **le changement, c'est maintenant** ».

Pour que le changement soit visible et utile pour tous les agents publics et nos missions de service public, il faut des décisions concrètes. Solidaires Fonction Publique réaffirme les revendications et les propositions qu'elle a portées devant chaque ministre de la Fonction publique, dans toutes les réunions institutionnelles ou non, et lors des mobilisations sociales de ces dernières années. Certaines décisions peuvent être prises sans délai, et des engagements forts doivent être annoncés dès maintenant.



Le changement maintenant, ce serait :

⇒ l'arrêt des suppressions d'emplois ... de la RGPP et de la Réorganisation administrative territoriale de l'Etat (Réate). **Après plus de 150 000 suppressions d'emplois à l'Etat en 5 ans, plus une seule administration n'est, aujourd'hui, en capacité de remplir l'ensemble de ses missions...** La RGPP, sous couvert d'efficacité de l'action publique, a imposé les concentrations de services, les fusions de directions, porteuses de désorganisations, de course à la compétitivité au détriment des missions et des conditions de vie au travail des agents. Il faut mettre fin à la Réate ... retrouver des services de proximité sur l'ensemble du territoire, seule garantie d'une protection efficace des citoyens.

Le changement maintenant, ce serait :

⇒ l'ouverture de véritables négociations salariales avec pour corollaire l'augmentation

du nombre et de la valeur de point d'indice portée sans délai à 5 euros... l'abrogation du décret instituant une journée de carence en cas de maladie. Puis, suppression de l'individualisation des rémunérations (suppression des primes au mérite, abandon de la PFR), et suppression du système managérial de l'évaluation. Il est temps d'en finir avec les pressions (menaces, chantages, corporalisme, etc.).

Le changement maintenant, ce serait :

⇒ la suppression du contingentement du 8ème échelon du C administratif... puis, une refonte de toutes les grilles de carrière. A chaque augmentation du SMIC, les indices de début de grille de la catégorie C doivent, pour ne pas se situer en dessous « du minimum garanti de la Fonction publique » être relevés. Ce relèvement entraîne un tassement du début de toutes les grilles (grille C au SMIC, le début carrière B à 1,03 du SMIC et celui de la catégorie A à 1,16 du SMIC). Il est plus que temps que le gouvernement reconnaisse les qualifications des agents publics.

Le changement maintenant, ce serait :

⇒ la modification et l'amélioration de la loi relative à l'accès à l'emploi titulaire ... avec notamment la création des postes nécessaires à la titularisation de tous les agents actuellement en situation précaire, dans les trois versants de la Fonction publique et la limitation drastique de nouveaux recrutements d'agents contractuels dans le respect du statut.

Le changement maintenant, ce serait :

⇒ l'annulation des réformes sur les retraites ... dont la décote, double peine pour les carrières incomplètes qui doit être abrogée sans délai ... puis retour au salaire continué (paiement intégral du dernier salaire, quelle que soit la date de départ en retraite), à la validation des services d'auxiliaire (supprimée dès janvier 2013), rétablissement de l'indemnité temporaire de retraite (ITR) et des dispositifs améliorant la retraite des femmes.

Le changement maintenant, ce serait :

⇒ l'abrogation des mesures de destruction du service public comme :

- la loi Bachelot... Remettre l'hôpital public au cœur du système de santé. . Cette loi qui accélère la suppression des hôpitaux de proximité et organise la privatisation de la santé, de l'action sociale, doit être abrogée. Il faut en finir avec les franchises médicales qui pénalisent les malades, en les excluant de plus en plus de l'accès aux soins. Il faut en finir avec la marchandisation de la santé qui plombe la Sécu. Un accès aux soins gratuit, solidaire et égalitaire, pour toutes et tous, voilà ce que nous voulons.

- la loi LRU (autonomie des universités) qui explose le service public d'enseignement supérieur ; annulation de toutes les mesures de saignée systématique des moyens de l'éducation nationale !

- la loi portant réforme des collectivités territoriales ... en concentrant les moyens et les lieux de décision sur les échelons régionaux intercommunaux et métropolitains, cette réforme est porteuse d'importants reculs du service public dans les territoires ruraux et les zones urbaines en difficulté. Les services publics territoriaux, l'emploi public et la démocratie locale sont menacés par cette entreprise de recentralisation voulue par le gouvernement de N Sarkozy.

Le changement maintenant, ce serait :

⇒ renforcer les moyens attribués aux CHSCT et les aligner sur le code du travail. C'est aussi créer des services de santé au travail en programmant un plan de recrutement d'ergonomes, de psychologues du travail, de médecins de prévention... pour la mise en place d'une réelle pluridisciplinarité, clé de voûte de la santé au travail. C'est le respect des heures et journées de repos, l'amélioration de l'organisation du travail (matérielle et fonctionnelle).

Le changement maintenant, ce serait :

⇒ l'égalité d'accès aux mesures mises en œuvre dans le cadre de l'action sociale.

Ces actions doivent bénéficier aux actifs et retraités, aux titulaires ou contractuels, aux agents rémunérés sur le budget de l'Etat ou non... le logement (meilleures conditions d'accès au logement, logements du 5% préfectoral, logement d'urgence) ; la famille (petite enfance, crèches, droit aux vacances) ; la restauration (contre l'externalisation et la privatisation de la restauration collective ; accès de tous les agents selon des tarifs en fonction de l'indice des agents et des revenus des retraités).

Le changement maintenant, ce serait :

⇒ lutter contre l'ensemble des discriminations qu'elles soient liées au handicap, à l'origine, à l'orientation sexuelle, à l'âge, à l'état de santé et :

- agir concrètement pour l'égalité entre les femmes et les hommes, avec des mesures permettant l'amélioration du déroulé de carrière des femmes, la revalorisation des métiers fortement féminisés, etc.

- donner les moyens humains, matériels et techniques permettant à l'établissement public administratif FIPHFP de faire face à l'accroissement de ses activités et à sa mission d'insertion et de maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés.

Le changement maintenant, ce serait :

⇒ la mise en place d'une grande consultation nationale sur la place des services publics et sur ses missions. Puis retour au public des services privatisés et en voie de l'être. Garantir l'accès aux besoins fondamentaux (eau, énergie, santé, logement, etc..) en les retirant du secteur marchand. Ensuite, adoption d'un plan de développement des services publics, avec les emplois statutaires et les moyens financiers nécessaires à la satisfaction des besoins collectifs sur l'ensemble du territoire.



Après 5 ans de réformes brutales imposées à la hussarde et de mépris pour les personnels, le changement doit marquer un tournant visible. Il doit redonner toute leur place aux instances de dialogue social, et restaurer, à tous niveaux, les pratiques de concertation pour remettre les agents au cœur du service public.

Dans l'intérêt des agents et des services publics, Solidaires Fonction Publique agira de tout son poids, dans l'unité, pour faire aboutir ses revendications.